Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

À Avignon, JustUp met l’agroalimentaire au carré



Né dans un atelier vauclusien, le logiciel ‘Just Up’ (Un peu plus haut) a été conçu pour simplifier la gestion des petites entreprises du secteur de l’agroalimentaires. Développé par Pierre et Olivier Nicolet avec Yoann Masson, cet outil réunit production, traçabilité, qualité et pilotage. Son lancement commercial s’accélère en 2026.

À Avignon, une jeune entreprise s’est attaquée aux process des petites unités de production pour gérer efficacement et rapidement recettes, stocks, contrôles qualité et traçabilité sans empiler les tableurs et les classeurs et cette solution organisationnelle s’appelle JustUp.

Au commencement

Créée en 2022, la société est portée par trois associés : Pierre Nicolet, ancien dirigeant de l’entreprise agroalimentaire Stolpi (fabrication de condiments et d’assaisonnements), son frère Olivier, développeur, et Yoann Masson, architecte logiciel. Leur outil est né d’une expérience très concrète, dans les ateliers du Vaucluse. « On n’a pas étudié le métier : on l’a exercé. Le logiciel en vient directement », entame Pierre Nicolet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

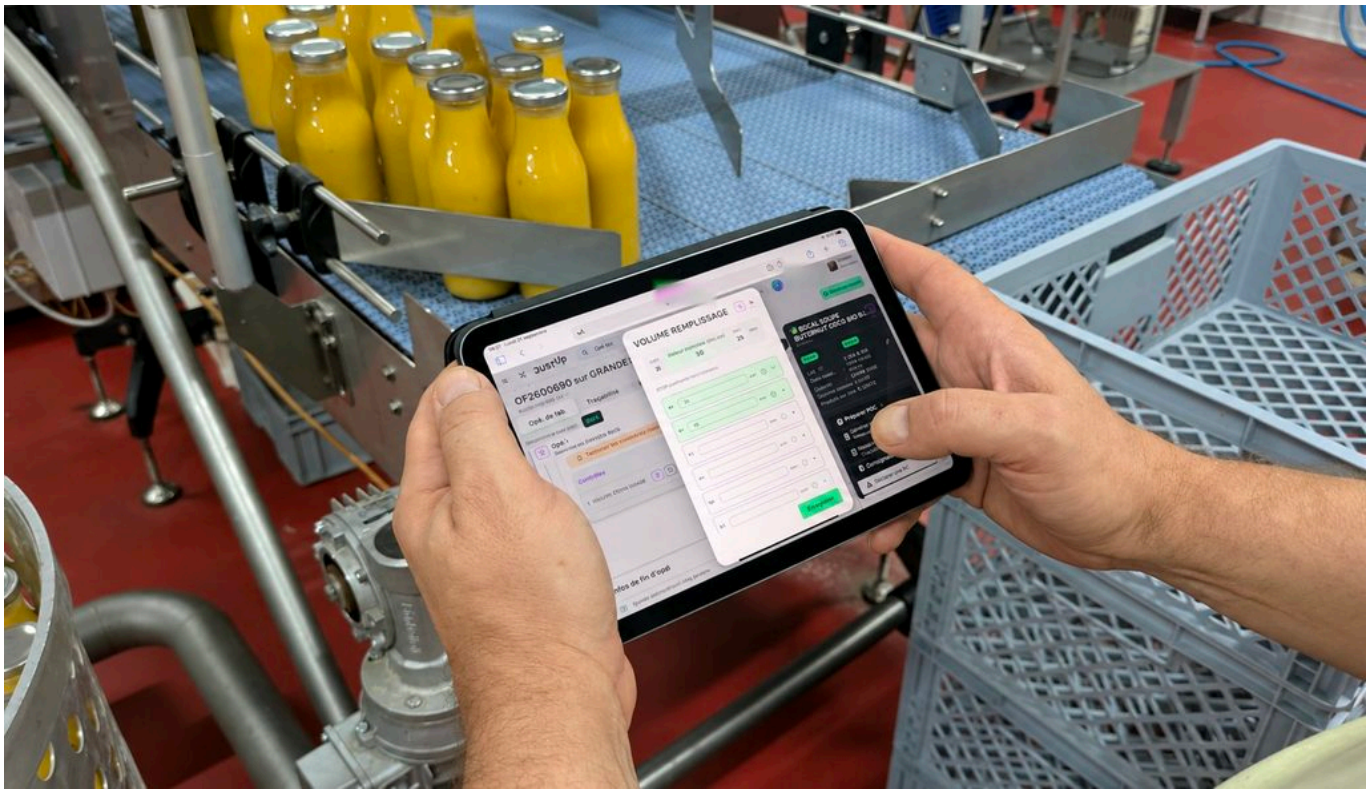
Ecrit par le 15 novembre 2026

« Nous sommes partis du cœur du métier pour concevoir un outil réellement adapté aux petites entreprises. »

Pierre Nicole

Changement de paradigme

Pendant une dizaine d'années, le jeune entrepreneur a développé, pour Stolpi, un système interne destiné à suivre l'activité de l'entreprise. Celle-ci, créée en 1993 par son père, Vincent, sous le nom de Vincypack, avait connu une période particulièrement délicate. En 2012, après la perte d'un client représentant près de 80 % du chiffre d'affaires, Pierre Nicolet reprend les rênes et entreprend de relancer l'activité. Le chiffre d'affaires passera de 600 000€ à près de 4M€. L'entreprise, installée à Bédarrides après la fusion de ses deux sites d'Avignon et de Bédarrides, fabriquait, notamment, des emballages et des sauces en doses individuelles. Elle sera finalement reprise par le groupe Gyma au printemps 2025.



Copyright JustUp

De Stolpi à JustUp

Au fil des années, le système conçu en interne s'aiguise pour devenir un véritable outil de pilotage. Il suit les lots, les recettes, les contrôles, les coûts et les opérations de production. Les auditeurs s'étonnent de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

la rapidité avec laquelle l'entreprise retrouve ses informations. Mais le logiciel reste intimement lié à Stolpi. Pour le rendre utilisable par d'autres entreprises, il faut repartir de zéro. Olivier Nicolet s'en charge. Après des études au Canada et une expérience chez l'éditeur CBA, il reprend le projet avec une approche de développeur. Yoann Masson rejoint ensuite l'aventure pour structurer l'architecture technique et renforcer la sécurité du système. Le résultat est un ERP -un progiciel de gestion intégré- conçu pour les petites et moyennes entreprises de transformation. Sa cible privilégiée : les structures d'un à quarante salariés, celles où le dirigeant passe de la production à la facturation plusieurs fois dans la même journée. « Une petite entreprise n'a pas moins de contraintes réglementaires qu'un grand groupe. Elle a juste moins de monde pour les tenir,» souligne Yoann Masson.

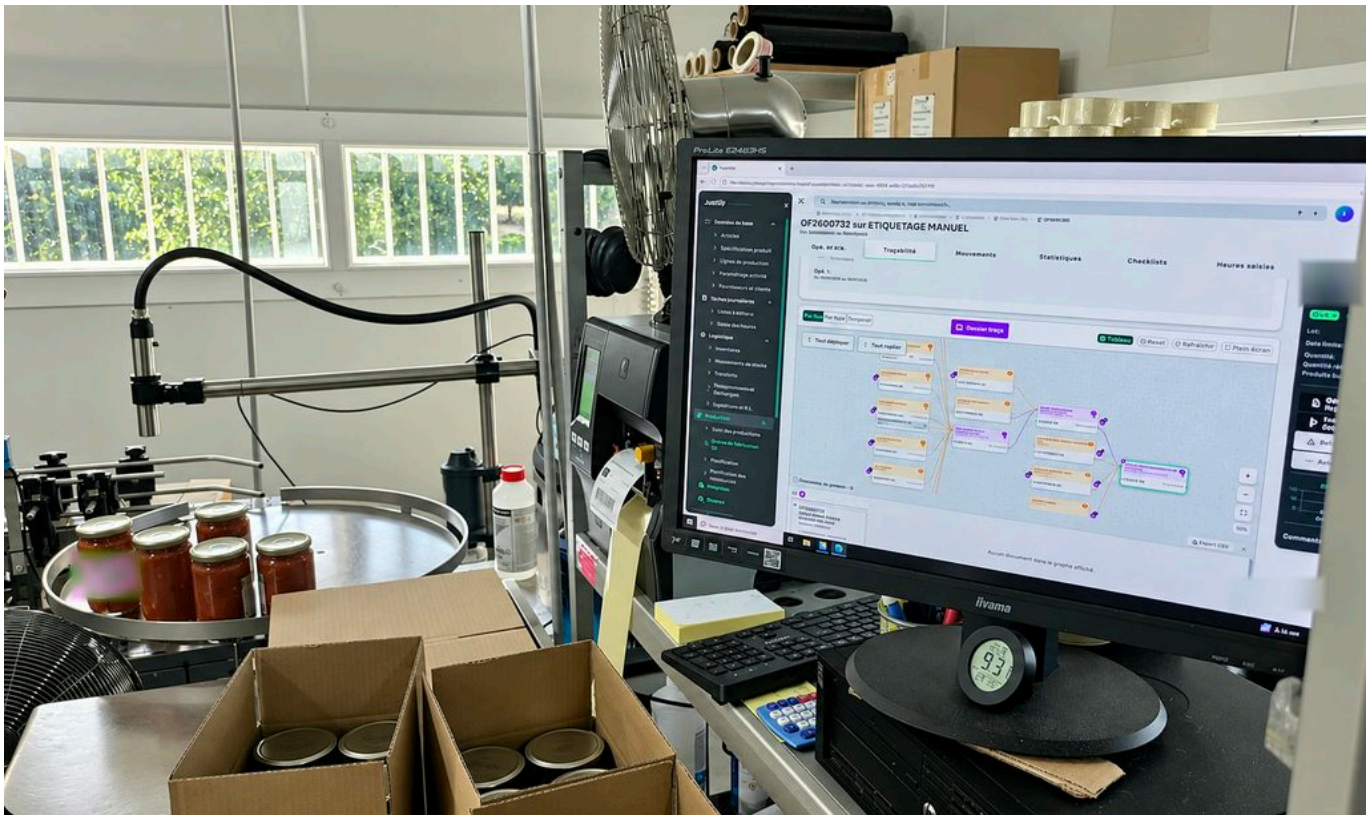
> **« Notre logiciel formalise le savoir-faire, assure la traçabilité et améliore la performance à chaque étape de la production. »**
>
> *Olivier Nicolet*

Moins de papier, plus de visibilité

JustUp suit un produit depuis l'arrivée des matières premières jusqu'à l'expédition. Les recettes, les stocks, les étiquettes, les contrôles et les coûts sont regroupés dans un même environnement. Dans l'atelier, les opérateurs saisissent directement les contrôles sur une tablette. Les données sont signées, horodatées et immédiatement exploitables. Plus besoin de noter une mesure sur un bout de papier avant de la recopier au bureau. Le logiciel peut aussi reconstituer le parcours d'un lot en quelques clics : fournisseur, quantité reçue, fabrication, consommation et livraison. Une source immédiate et précieuse d'information lors d'un audit, notamment dans les entreprises certifiées bio. La conserverie Bloc, à Carpentras fait partie des entreprises qui ont contribué à éprouver l'outil. Cette structure spécialisée dans les soupes et les sauces de légumes bio illustre précisément le public visé : une équipe réduite, mais des exigences industrielles et réglementaires complexes, importantes et bien réelles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright JustUp

L’intelligence artificielle sans délocaliser les données

JustUp mise également sur une intelligence artificielle intégrée, baptisée Justy. Reliée à plus de 150 outils métier, elle lit un bon de commande, propose une commande fournisseur, rappelle un contrôle ou, encore, analyse les performances de production, tout cela en temps réel. L’utilisateur garde toutefois la main : l’IA demande confirmation avant toute écriture. Les données, elles, sont hébergées en France. Les trois associés assurent également que leur propre infrastructure est utilisée pour éviter que les informations sensibles ne transitent par des hébergeurs étrangers : Les petites entreprises formalisent leur savoir-faire sans perdre le contrôle de leurs données. Autre bénéfice : Les recettes et les réglages ne restent plus dans la mémoire d’un seul salarié et deviennent transmissibles.

> **« Pour une petite entreprise, intégrer rapidement les bons outils peut faire la différence entre subir sa croissance et la maîtriser. »**
>
> *Pierre Nicolet*

Une offre adaptée aux petites structures

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

L'abonnement démarre à 50€ par mois, auxquels s'ajoutent 1,20€ par utilisateur et par jour d'utilisation réelle, ainsi que 4,95€ par ligne de production et par jour de fonctionnement. Sans engagement.Une manière, pour JustUp, de tenir compte des rythmes irréguliers des petites unités. «Le logiciel doit s'adapter à l'activité de l'entreprise, pas l'inverse», se remémore Pierre Nicolet.Plusieurs ateliers utilisent déjà la solution, dont le premier depuis quatre ans. Après une longue phase de développement et de tests, JustUp engage désormais son lancement commercial. Désormais, Pierre et Olivier Nicolet et Yoann Masson travaillent à élargir leur réseau de clients et envisagent, à moyen terme, des débouchés dans la cosmétique, le textile ou la céramique.Partout où il faut transformer, contrôler et tracer. Mais l'agroalimentaire restera le point de départ, et la principale légitimité, de cette entreprise avignonnaise qui veut aider les petites structures à franchir le cap entre artisanat et industrie.

> **« Dans les crises, notre ADN consiste à saisir les opportunités et à en sortir plus forts. »**
>
> *Pierre Nicolet*

L'art de rebondir pendant le Covid

Nous avons l'habitude de transformer les crises en opportunités. C'est dans l'ADN de notre entreprise familiale : à chaque crise, nous avons su rebondir plus forts. Pendant la crise du Covid, notre activité reposait essentiellement sur la restauration. Lorsque celle-ci s'est arrêtée, le choc a été brutal. Nous avons néanmoins continué à faire fonctionner nos équipes et avons rapidement cherché des solutions. Nous nous sommes notamment associés à Eurenco pour conditionner du gel hydroalcoolique, alors très demandé. Pour obtenir les autorisations nécessaires, nous avons multiplié les appels, les courriels et les fax auprès de la préfecture et des services concernés, avec beaucoup de ténacité. Après plusieurs jours d'efforts, le préfet de Vaucluse nous a finalement contactés et a facilité la mise en relation avec Eurenco. Dès lors, l'opération a pu être organisée rapidement et efficacement. Cette activité nous a permis de préserver et même de renforcer nos équipes, de consolider notre trésorerie et de repenser notre communication et notre stratégie marketing. Lorsque les restaurants ont rouvert, nous avons ainsi pu relancer notre activité historique avec davantage de force et accélérer le développement de nouveaux projets.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

CPME84, Dirigeants, anticipez votre retraite



La CPME 84 et la Société Générale SMC organisent le 26 mars à Sorgues un petit-déjeuner consacré à la préparation de la retraite des chefs d'entreprise. Une rencontre destinée à éclairer les dirigeants de TPE et PME (Très petites et moyennes entreprises) sur les stratégies patrimoniales et fiscales permettant de transformer la valeur créée aujourd'hui en sécurité financière demain.

Lorsqu'on dirige une entreprise, la retraite est souvent reléguée au second plan. Entre gestion quotidienne, développement commercial et responsabilités managériales, la question du patrimoine futur passe fréquemment après l'urgence du présent. Pourtant, pour les chefs d'entreprise, l'anticipation de cette étape est déterminante.

Un enjeu stratégique pour les dirigeants

Contrairement aux salariés, les dirigeants de TPE et PME disposent souvent d'une protection sociale plus fragmentée et doivent construire eux-mêmes une partie de leur sécurité financière. Un enjeu d'autant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

plus crucial que les petites entreprises constituent l'immense majorité du tissu économique français : près de 99,8 % des entreprises sont des TPE ou PME, représentant près de la moitié de l'emploi national. C'est précisément pour répondre à ces préoccupations que la CPME 84, première organisation patronale du département, propose régulièrement des rencontres thématiques destinées à accompagner les dirigeants dans leurs choix stratégiques.

Dispositifs d'épargne et d'investissement
Animé par Valérie Schneider, directrice commerciale régionale de SG SMC Avignon, le rendez-vous du 26 mars abordera plusieurs axes concrets : Les spécificités de la retraite pour les dirigeants de TPE ; les dispositifs d'épargne et d'investissement (PER, placements financiers, immobilier) ; Les stratégies d'optimisation fiscale ; Et les bonnes pratiques pour transformer l'épargne en véritable outil de protection patrimoniale. L'objectif ? Permettre aux entrepreneurs d'anticiper leur avenir en structurant dès aujourd'hui les fruits de leur activité.

Rompre l'isolement du chef d'entreprise
Au-delà des aspects techniques, cette rencontre permettra réseautage, échanges d'expériences et partage de bonnes pratiques, autant d'interactions permettant de rompre l'isolement que connaissent souvent les dirigeants. Fidèle à sa mission d'accompagnement, la CPME 84 s'efforce ainsi de créer des espaces d'information et de dialogue où les chefs d'entreprise peuvent trouver conseils et perspectives pour sécuriser leur parcours professionnel et personnel.

Les infos pratiques
Petit-déjeuner 'Chef d'entreprise : préparez votre retraite en convertissant la valeur que vous créez aujourd'hui en liberté patrimoniale pour demain'. Jeudi 26 mars 2026, de 8h30 à 10h30. Novotel Avignon Nord, 135 avenue Louis Pasteur à Sorgues. Inscription obligatoire auprès de la CPME 84 ici. Parking gratuit, covoiturage possible.
Mireille Hurlin

TPE-PME : l'économie régionale sous tension

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



L’activité est en recul en Provence-Alpes-Côte d’Azur, les fragilités sectorielles semblent persistantes tandis que les signaux restent contrastés à Avignon. Le **baromètre Image PME (petites et moyennes entreprises) du 4e trimestre 2025, publié par Le Conseil régional de l’Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d’Azur, dresse un constat nuancé : l’activité des TPE-PME (Très petites et moyennes entreprises) recule de 2,6% en région sur un an, et de 2,8% en Vaucluse.**

Si certains secteurs tels que la restauration, le bâtiment et les transports routiers continuent de se dégrader, d’autres résistent, à l’image de l’immobilier ou des pharmacies. À Avignon, la situation apparaît plus dynamique que la moyenne régionale. Au 4e trimestre 2025, les petites et moyennes entreprises françaises de l’échantillon affichent une baisse d’activité de 2,1% en glissement annuel, et de 0,8% en cumul depuis le début de l’année. En Provence-Alpes-Côte d’Azur, la contraction est plus prononcée : -2,6% sur le trimestre et -1,3% en cumul annuel. Il en résulte donc un recul régional plus marqué qu’au niveau national.

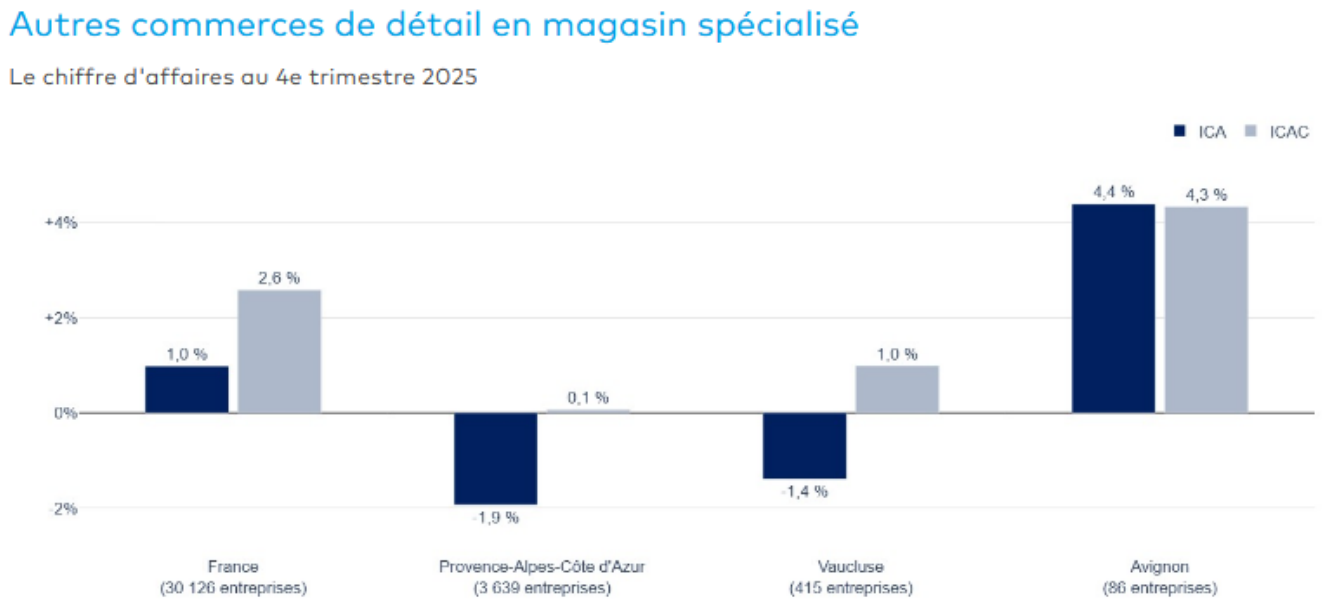
Un recul de 2,8% au 4e trimestre en Vaucluse

Le Vaucluse enregistre un recul de 2,8% au 4e trimestre et de 1,8% depuis janvier. À Avignon, la baisse est plus contenue (-1,4% sur le trimestre ; -0,2% en cumul), traduisant une relative résilience du tissu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

économique local. Ces chiffres s'appuient sur l'analyse des télédéclarations de TVA (Edi-tva) réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, via la base Statexpert. L'échantillon est conséquent : environ 530 000 entreprises au niveau national, 65 500 en région, 7 000 en Vaucluse et 900 à Avignon. Les évolutions sont calculées en glissement annuel et corrigées des jours ouvrés, ce qui confère à l'indicateur une solidité statistique appréciée des conjoncturistes.



Copyright Croec paca /Image PME

Des secteurs durablement fragilisés

La restauration et les débits de boisson poursuivent leur dégradation, pénalisés par la hausse des coûts comme l'énergie, les matières premières, la masse salariale) et par une consommation des ménages plus prudente. Les transports routiers et le bâtiment subissent, eux aussi, un environnement défavorable, marqué par la contraction de la demande et la hausse des charges financières.

La coiffure en difficulté mais pas l'immobilier

La coiffure figure également parmi les activités en difficulté, révélant la sensibilité de ces métiers de proximité aux arbitrages budgétaires des ménages. À l'inverse, l'immobilier, l'aménagement paysager et les pharmacies montrent une capacité de résistance. Cette hétérogénéité sectorielle confirme des évolutions structurelles de l'économie régionale : montée en puissance des services liés à l'habitat, adaptation des modèles commerciaux, digitalisation accrue des TPE.

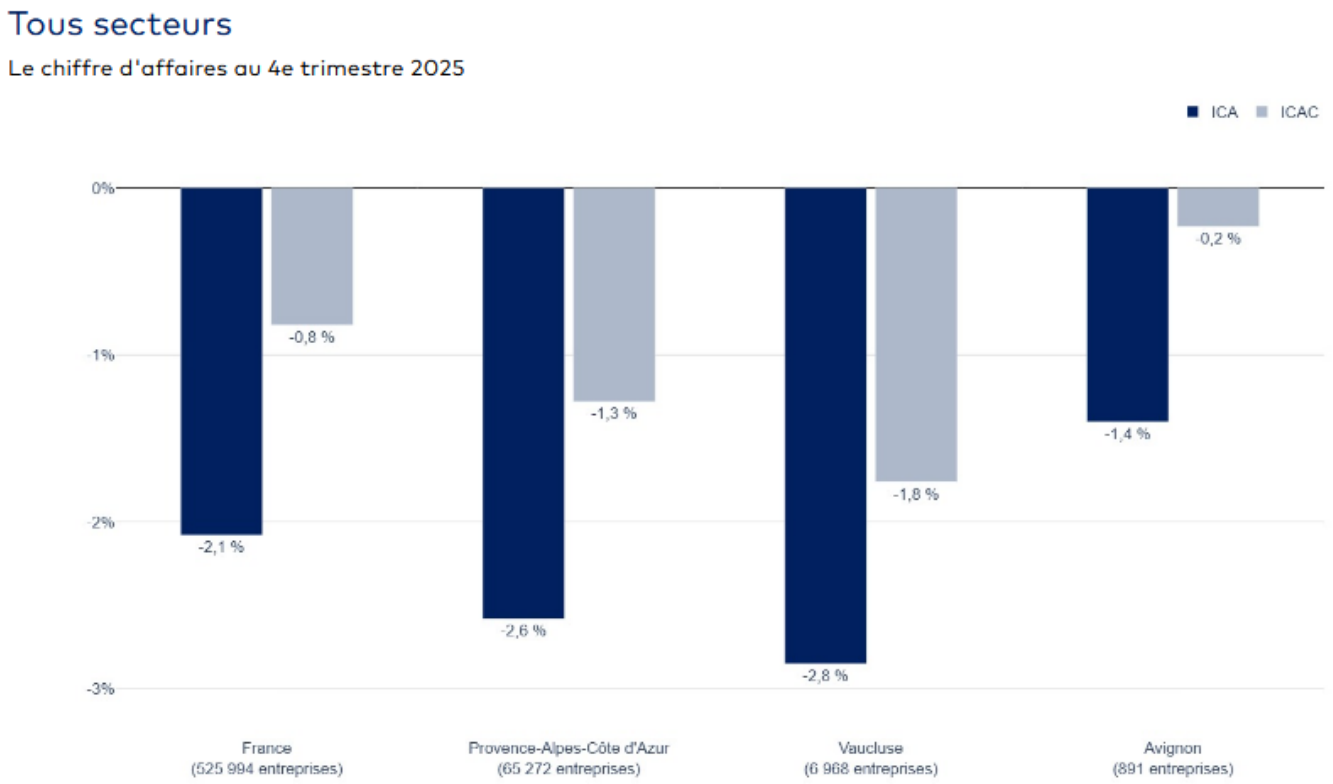
Avignon, un signal plus favorable

Un indicateur attire cependant l'attention : au 4e trimestre 2025, les TPE-PME d'Avignon affichent, dans certains segments comme le commerce de détail spécialisé, une progression de 4,4 % sur un an et de 4,3 % en cumul annuel. Une performance qui contraste avec la tendance régionale. Cette dynamique peut s'expliquer par la forte polarité commerciale et touristique de la ville, mais aussi par une base de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

comparaison favorable 'l'effet de base' rappelé dans la méthodologie, lorsque l'année précédente avait été marquée par un recul.



Copyright Croec paca /Image PME

Un climat encore incertain, mais des perspectives

Pour Nicolas Férand, président du CROEC Paca, l'année 2025 reflète « à la fois les défis auxquels sont confrontées les TPE-PME et leur capacité d'adaptation ». Egalement, l'instabilité politique et le contexte international ont pesé sur l'investissement et la confiance des dirigeants.

La Loi de finances 2026

L'adoption de la loi de finances 2026 (LOF 2026) et quelques signaux d'amélioration macroéconomique laissent néanmoins entrevoir une possible stabilisation. Le tissu entrepreneurial régional demeure dense et diversifié, mais la prudence reste de mise. Le baromètre Image PME, en analysant les tendances à partir de données fiscales réelles, offre ainsi un outil d'observation précieux pour mesurer l'évolution d'un écosystème économique qui représente l'essentiel de l'emploi privé régional.

Source : Baromètre Image PME – 4e trimestre 2025, Ordre des experts-comptables, base Statexpert, traitement Observatoire de la profession comptable.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Loi de finances 2026 : la CPME 84 décrypte les enjeux pour les chefs d'entreprise





La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprise du Vaucluse), en partenariat avec Groupama Méditerranée et le cabinet Fidal, organise mercredi 28 janvier prochain, à Sorgues, un petit-déjeuner thématique consacré aux implications concrètes de la loi de finances 2026 pour les TPE-PME, commerçants et indépendants du Vaucluse.

Face aux nombreuses modifications fiscales introduites par la loi de finances 2026, l'organisation patronale propose aux chefs d'entreprise du département une matinée d'information et d'échanges. Cette rencontre, qui se tiendra mercredi 28 janvier de 8h30 à 10h30 au Novotel Avignon Nord, permettra aux participants de comprendre les conséquences pratiques des nouvelles dispositions fiscales sur la gestion de leur entreprise.

Un trio d'experts mobilisé

L'événement sera animé par Mélanie Tinéna, responsable de secteur commercial PME (Petites et moyennes entreprises) chez Groupama Méditerranée, partenaire historique de la CPME 84, et Yanis Derradji, juriste au cabinet Fidal Avignon. Leur intervention conjuguera expertise juridique et approche pratique pour permettre aux entrepreneurs d'anticiper les changements à venir et d'adapter leur stratégie en conséquence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright Freepik

Un rendez-vous devenu incontournable

Ces rencontres thématiques organisées régulièrement par la CPME 84 rencontrent un succès croissant auprès des chefs d'entreprise du département. Elles s'inscrivent dans la mission de l'organisation : accompagner et défendre les intérêts des TPE-PME (Très Petites Entreprises-Petites et Moyennes Entreprises), commerçants et indépendants vauclusiens face aux évolutions réglementaires et économiques. Elles s'appuient sur un réseau particulièrement dynamique, puisque la CPME Vaucluse rassemble 900 adhérents directs et représente plus de 8 000 entreprises du territoire, tout en bénéficiant d'un ancrage national de 15 000 adhérents. Cette forte présence se traduit par une activité soutenue, avec plusieurs centaines de dossiers d'entrepreneurs suivis chaque année, de nombreuses demandes de financement de formations montées pour les dirigeants et un dialogue permanent avec le tissu économique local.

Une animation innovante signée Mur'Mure

Pour dynamiser cette matinée, les organisateurs ont fait appel à Mur'Mure, une entreprise innovante dirigée par Camille et Yanis. Cette jeune société propose un concept unique : un mur interactif et lumineux Made in France, adapté aux événements professionnels en intérieur comme en extérieur. Avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

plus de 40 jeux disponibles, des ateliers de prévention des risques routiers, des activités de team building et même 12 disciplines sportives, ce dispositif ludique et fédérateur permettra aux participants de vivre une expérience immersive entre deux séquences d'information. Le mur peut également être personnalisé aux couleurs des partenaires de l'événement, offrant ainsi une animation à la fois originale et professionnelle.

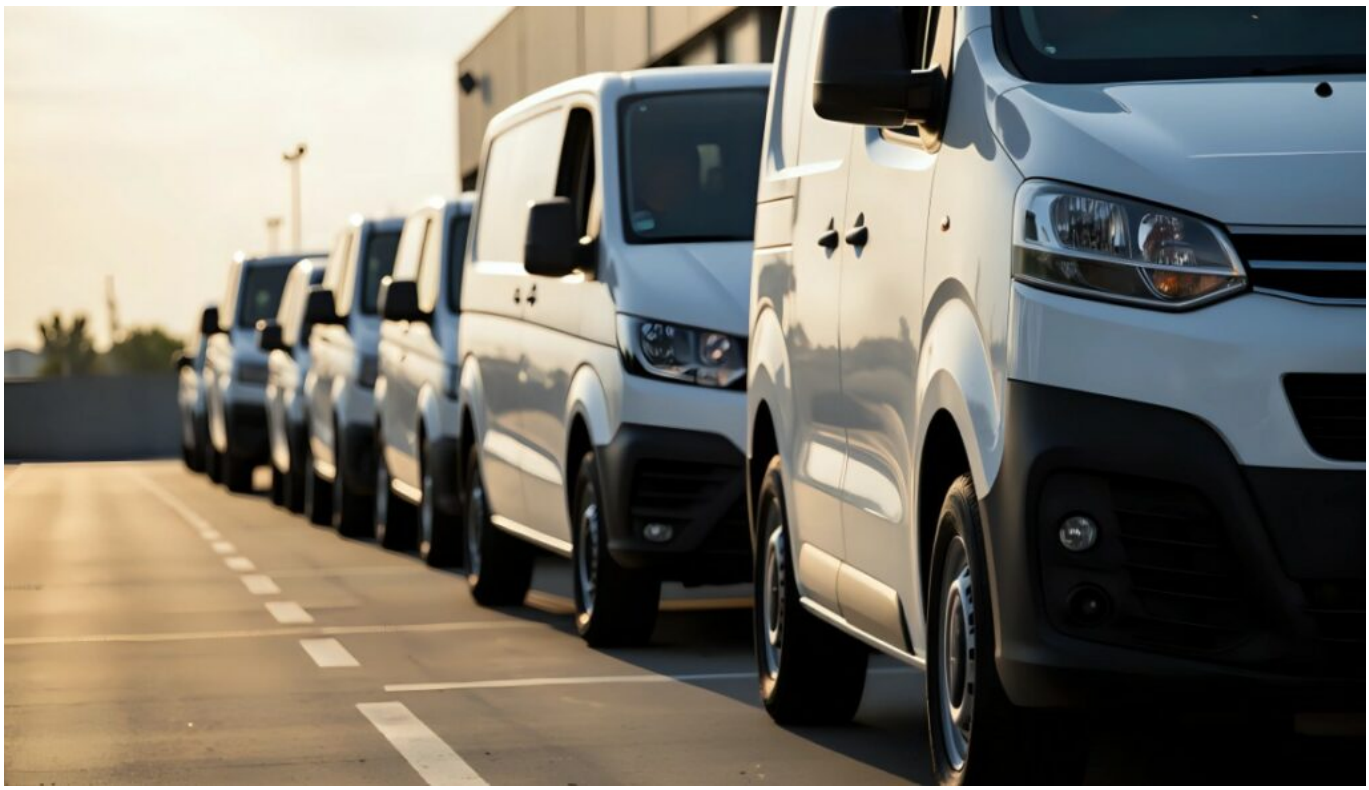
Infos pratiques
Petit-déjeuner CPME loi des finances 2026 le mercredi 28 janvier, de 8h30 à 10h30. Au Novotel Avignon Nord. 135 avenue Louis Pasteur, 84700. Inscription obligatoire par mail à contact@cpme84.org. Contact : CPME 84 Tél. : 04 90 14 90 90 Email : contact@cpme84.org Web : www.cpme84.com.
Calista Contat-Dathey



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

CPME : tout savoir sur la gestion des véhicules d'entreprise



La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse propose un petit-déjeuner d'information sur le thème : 'La gestion des véhicules d'entreprise : quels enjeux pour les TPE-PME ?'

« La gestion des véhicules d'entreprise est souvent compliquée pour une TPE – PME, explique l'organisateur de cet événement mis en place en partenariat avec le Crédit Agricole Alpes-Provence qui accueille ce petit-déjeuner dans ses locaux de l'Amandier à Avignon. Financement, fiscalité, cadre légal, entretien et remplacement, tous ces critères nécessitent de vrais éclairages. De plus, les réalités environnementales actuelles viennent nécessairement modifier l'approche des chefs d'entreprise. »

La gestion des véhicules professionnels a donc un impact direct sur la rentabilité des entreprises. Posséder un véhicule est essentiel pour toute entreprise, qu'elle soit TPE-PME. Cependant, si son utilisation n'est pas économique et réfléchie, cela peut engendrer des pertes financières importantes pour cette dernière. Entre les coûts du carburant, le choix entre l'achat ou la location, la transition vers les véhicules électriques, la fiscalité et l'optimisation des trajets, les défis sont nombreux. Pour une petite

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

ou moyenne entreprise, un seul véhicule mal géré peut ainsi lourdement peser sur le budget annuel. Pour évoquer ces problématiques, ce petit-déjeuner sera animé par Loic Deletoille, responsable de région Agilauto (loueur longue durée du groupe Crédit Agricole), ainsi que Michel Pauget, ingénieur commercial Agilauto.

Mahsa Farzam (Stagiaire)

Petit-déjeuner CPME : 'La gestion des véhicules d'entreprise : quels enjeux pour les TPE-PME ?'. Mardi 1er juillet. De 8h30 à 10h30. Crédit Agricole Alpes-Provence Avignon – Amandier. 168, avenue Pierre Sémard. Avignon
Inscription obligatoire et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org ou www.cpme84.com

Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Édouard Philippe et Cécile de Saint Michel ont échangé sur les défis actuels de la profession au Congrès des experts-comptables, à Marseille, mettant en avant la nécessité de réformer pour mieux accompagner les entreprises françaises.

La plénière d'ouverture du Congrès des experts-comptables, qui s'est tenue ce lundi 9 octobre, a mis en lumière les défis auxquels la profession fait face.
Édouard Philippe, ancien Premier ministre, et Cécile de Saint Michel, présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables, ont échangé sur deux sujets phares : la simplification administrative et l'avenir de la facture électronique.

La « lourdeur administrative », frein à l'exercice du métier
« Cela nous empêche d'exercer notre vrai métier ». Cécile de Saint Michel exprime les préoccupations des experts-comptables face à l'alourdissement des obligations administratives. La présidente de l'Ordre déplore, en effet, une situation où la gestion des formalités administratives prend le pas sur l'accompagnement des entreprises : « Nos clients, ce sont des TPE et PME, dont les dirigeants n'ont souvent qu'une culture limitée de la gestion et qui comptent sur nous pour les guider ».
Et Édouard Philippe a immédiatement reconnu ce constat, qualifiant cette surcharge de « agaçante et contre-productive ». Il souligne les efforts entrepris par le gouvernement pour simplifier les procédures, notamment via la mise en place du « droit à l'erreur » : « Simplifier, c'est compliqué », admet-il, tout en affirmant que le « système actuel est souvent le résultat de demandes de normes faites par la société elle-même ». Selon le maire du Havre, la clé réside dans un équilibre entre la simplification et la réponse aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

attentes des entreprises et des citoyens.



FD – Édouard Philippe veut mettre la compétitivité sur le devant de la scène grâce à la formation.

Vers une simplification du bulletin de paie

Parmi les exemples concrets évoqués lors de la plénière, le bulletin de paie a été mis en avant. « Il n'y a rien de plus compliqué que de le lire », plaisante Cécile de Saint Michel en exprimant le souhait que cet outil, central pour les entreprises comme pour les salariés, soit simplifié. Même si cette dernière avoue qu'une telle réforme nécessiterait « du courage et des changements en profondeur ».

L'homme d'État reconnaît la complexité du document qu'il lie à celle du droit du travail en France : « Le bulletin de paie reflète la difficulté de notre organisation juridique ». C'est pourquoi, des efforts pour simplifier sa lecture seraient bénéfiques, tout comme une réforme plus large des normes qui régissent le droit du travail.

La facture électronique, un enjeu majeur pour l'avenir de la profession

La présidente de l'Ordre a également insisté sur l'importance de la mise en place rapide de la facture électronique, sans attendre 2026, date à laquelle elle deviendra obligatoire. Selon elle, cette transition

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

apporterait de nombreux avantages, notamment « la réduction des délais de règlement et l'accès à des données financières en temps réel, ce qui permettrait aux experts-comptables de mieux conseiller leurs clients ».
Édouard Philippe a salué cette approche proactive, qualifiant la facture électronique de « bascule audacieuse » mais essentielle pour l'évolution de la profession. « Votre métier, ce n'est pas simplement d'observer l'économie, c'est de conseiller les chefs d'entreprise. Vous avez besoin d'informations précises et complètes, et ces informations doivent arriver rapidement », a-t-il affirmé.

La formation, clé de la compétitivité
La formation continue, enfin, est « essentielle » pour maintenir la compétitivité des entreprises françaises. L'ancien Premier ministre décrypte : « Le développement économique repose massivement sur la compétence des salariés ». Et il souligne que rien ne pourra être résolu sans un investissement massif dans la formation, un levier indispensable pour répondre aux défis économiques et industriels du pays : « Le premier sujet, c'est la compétence. Nous ne réglerons aucun problème sans la question de la formation », a-t-il martelé.

Antoine ASSANTE (les Nouvelles Publications)

CPME 84 : une rentrée sous le signe de la confiance ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Comme chaque année, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse fait 'sa rentrée des classes'. L'occasion pour la première organisation patronale du département de porter la voix des entrepreneurs locaux. Objectif ? Leur permettre de retrouver la confiance en l'avenir.

Après les incertitudes de la rentrée 2023, la CPME de Vaucluse veut pratiquer la méthode Coué en cette rentrée 2024 puisque la première organisation patronale du département aspire à une période de stabilité afin que les entrepreneurs puisse reprendre confiance en l'avenir.

« Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale, notre pays, victime de querelles politiques partisanes, demeure dans un immobilisme et un attentiste qui impactent directement notre économie », regrette Bernard Vergier, président de la CMPE.

Dans la foulée, celui qui a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en juin dernier par Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, espère qu'enfin la nomination d'un premier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

ministre puisse amener « de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

« Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

Simplifier et agir

Pour répondre à ces défis, l'organisation patronale appelle à reprendre sans délai la loi sur la simplification administrative, réformer l'action publique ainsi qu'agir pour soutenir la croissance face aux défaillances d'entreprise.

« La thématique de la simplification administrative revient toujours dans les problématiques locales rencontrées par nos dirigeants, précise Bernard Vergier. Que cela soit les délais de délivrance des permis de construire, de la certification qualiopi pour les organismes de formation en constante évolution – 9 versions en 3 ans ! -, les règlementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, le guichet unique pour les entreprises, longtemps en dysfonctionnement et causant de nombreuses difficultés pour les experts-comptables, etc, etc… Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

L'importance de l'apprentissage

Cette conférence de rentrée a été aussi le moment pour le président de la CPME 84 de rappeler le soutien de la Confédération à l'apprentissage comme première étape déterminante pour entrer dans le monde du travail.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat (à hauteur de 6000 € pour la première année du contrat). Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

De quoi compenser, en partie, un niveau de qualification insuffisant « qui impacte lourdement l'économie locale, particulièrement le bassin du Grand Avignon. » poursuit le président Vergier qui rappelle les grandes difficultés de recrutement (hausse de 2% sur un an des demandeurs d'emploi dans le Vaucluse contre une baisse de 0,3 en région Paca et une hausse de 0,8% au niveau national). « Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », insiste-t-il.

Donner envie aux Français de travailler

« Si nous voulons nous en sortir, il faut donner envie aux Français de travailler plus, il faut que nous augmentions la productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie ! Il nous faut également aller de l'avant, en prenant à bras le corps les questions cruciales pour le pays, comme celles de l'emploi des séniors ou du logement qui connait actuellement une crise sans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

précédent. Ce ralentissement de l'activité n'est évidemment pas sans conséquence sur les rentrées fiscales qu'il s'agisse de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés dont les recettes sont en baisse. »

Pourtant, les entreprises 'font le job' pour Bernard Vergier : « Malgré tout, les entreprises françaises, et en particulier les TPE/PME, ont montré leur formidable dynamisme en continuant à créer des emplois et en augmentant les salaires aujourd'hui, plus rapidement que l'inflation. »

> « Notre parti c'est l'entreprise. »

En attendant, le dérapage des finances publiques préoccupe grandement le président de la CPME de Vaucluse : « Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. Sans économie, on n'a rien. »
« Il est plus que jamais nécessaire que les chefs d'entreprise soient écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux : maires, présidents d'EPCI, députés, sénateurs, etc… Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. »
« On leur demande d'ouvrir les yeux et de se retrousser les manches » même si, rappelle celui qui préside une organisation patronale regroupant près d'un millier d'adhérents directs vauclusiens, « nous sommes apolitiques. Notre parti c'est l'entreprise. »

> Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur

Artisans, commerçants, TPE , PME : comment bénéficier d'une remise de l'État sur vos factures d'énergie ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME, le ministère de l'Economie et des finances vous informe que vous avez droit à des aides pour réduire le montant de vos factures d'électricité.

Pour en bénéficier, vous devez impérativement renvoyer cette attestation à votre fournisseur d'énergie. Elle est également disponible sur le site de votre fournisseur d'énergie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« C'est simple, rapide et vous trouverez sur le site internet de votre fournisseur d'énergie toutes les informations utiles sur les modalités d'envoi de cette attestation, explique les services des Finances publiques. L'envoi de l'attestation à votre fournisseur est nécessaire et urgent pour bénéficier d'une remise sur votre facture d'électricité de janvier. »

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet ou si vous souhaitez bénéficier d'explications pour remplir l'attestation, les Finances publiques rappellent que ses agents sont à votre service :
– au 0 806 000 245 ;
– au niveau de chaque département avec ses conseillers en sortie de crise ;
– sur rendez-vous dans votre centre des Finances publiques.

L.G.

La Région Sud lance un Chèque Urgence Energie pour venir en aide aux boulangers-pâtissiers et aux TPE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La Région Sud lance un Chèque Urgence Energie pour venir en aide à aux boulangers-pâtissiers et aux TPE de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette aide vient dans un contexte de très forte hausse des tarifs énergétiques actuelle en France. Ce sont donc 3M€ qui sont débloqués immédiatement à destination des très petites entreprises régionales.
« Ce Chèque Urgence Energie sera essentiel pour aider nos TPE à traverser cette période, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est clair : ne laisser personne sur le bord du chemin, comme nous le faisons depuis mars 2020 pour l'ensemble des entreprises du territoire. Il s'agira aussi de s'inscrire dans la complémentarité avec les dispositifs de l'Etat, pour éviter les doublons. C'est du concret et une aide très attendue. La boulangerie c'est souvent le commerce central de nos quartiers, de nos villes et de nos villages. »

Eviter la disparition de nombreuses entreprises
Ce chèque a pour but de soutenir les TPE directement touchées par les effets négatifs des nouveaux coûts importants de l'énergie et ainsi éviter leur affaiblissement ou leur disparition. Le soutien sera calculé sur la base du chiffre d'affaires des structures et du coût effectif de la facture énergétique. Il sera aussi mis en lien et adapté en fonction des annonces du gouvernement et des dispositifs d'Etat afin de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

créer une complémentarité et ainsi d'éviter les similitudes trop importantes.
Enfin, pour accéder à cette aide de la région, il sera considéré les conséquences financières effectives pour les entreprises concernées et notamment les boulangeries qui sont les premières touchées par les complications liées à l'énergie. Un autre accompagnement existait pour la redynamisation des territoires et des centres-villes pour les petites entreprises et les artisans : le programme 'Zéro rideau fermé', celui-ci sera encore en place en parallèle de ce nouveau Chèque Urgence Energie.

M.C.